

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 22 février 2012 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne  
M. Gilles Dionne  
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Gélinault Dionne  
Mme. Gisèle Héroult  
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.  
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

42-02-2012 SITE DE TRANSBORDEMENT

Proposé par M. Jerry Lavigne  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité avise la municipalité du Village de Fort-Coulonge que le conseil est totalement en désaccord avec leur décision arbitraire d'amputé la facture de 2,920.58\$ et unanimement réclame le remboursement complet selon l'article 7 du règlement 174-95 modifié par le règlement 184-2000 et selon notre conseiller juridique nous n'avons aucune autres preuves à fournir.

43-02-2012 ENTENTE AVEC 9179-2218 QUEBEC INC..

Proposé par Mme. Gisèle Héroult  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette Municipalité accepte les termes de la transaction rédigé par son aviseur légal concernant cette Municipalité et la compagnie 9179-2218 Quebec inc concernant des termes de remboursement des arrérages de taxes et droits de mutation.

Que Monsieur Leslie L. Bélair maire et Monsieur Eric Rochon, Secrétaire-trésorier, soient mandatés à signer pour et au nom de cette Municipalité l'entente en question.

44-02-2012 CHEMINS À ACHETER

Proposé par Mme Claudette Béland  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité retienne les services de Me Jean-Pierre Pigeon, notaire, pour préparer les actes de vente nécessaires à l'achat des terrains constituant les chemins suivants : Chemin des Cousins, rue De La Gappe ainsi que la continuation de la rue LaFrance, pour la somme de 1.00\$ chacun.

Que cette municipalité défrayera les coûts reliés à la préparation de ces contrats par Maître Pigeon.

Que Monsieur Leslie L. Bélair maire et Monsieur Eric Rochon, Secrétaire-trésorier, soient mandatés à signer pour et au nom de cette Municipalité tout documents relatifs à ces achats par la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract.

45-02-2012 LEVEE DE LA SESSION.

Proposé par M. Neil Gervais  
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:05

*Leslie L. Bélair....*

M. Leslie L. Bélair  
Maire.

*Eric Rochon.*

M. Eric Rochon.  
Secrétaire-Trésorier.